



Je souhaite être :

- Adhérent de Valentin APAC : 37 €
- Adhésion en couple : 52 €
- Co-adhésion avec l'association Koolen-de Vries France : 47 €
- Co-adhésion avec l'association SABT2 : 45 €
- Étudiant : 25 €
(joindre une copie de la carte d'étudiant)
- Donateur à Valentin APAC : _____ €

Par exemple en faisant un don de 100 €, votre réduction d'impôt sera de 66 € soit une dépense réelle de 34 €.

Les chèques sont à mettre à l'ordre de **Valentin APAC**.

Vous pouvez si vous le souhaitez régler en 2 ou 3 fois, il vous suffit de noter au dos de chacun des chèques la date de dépôt voulue.

Je suis concerné(e) par : _____

(pour plus de précision et éviter toute confusion, vous pouvez noter le résultat exact du caryotype ainsi que tous commentaires jugés utiles)

Valentin APAC
01 30 37 90 97
52, la Butte Églantine
95610
Eragny-sur-Oise

www.valentin-apac.org
contact@
valentin-apac.org

Conseil Médical

Génétique

Pr Doco-Fenzy

Pr Ederly

Pr Odent

Pr Sanlaville

Pr Sarda

Pr Verloes

Dr Joyé

Dr Le Dù

Dr Malan

Dr Missirian

Neuropédiatrie

Dr Villé

Obstétrique

Pr. Nisand

Psychologie

Mme Robert

Recherche

Dr Cardoso

Nom : _____

Adresse : _____

CP / Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____ @ _____

En tant qu'adhérent, je souhaite m'inscrire sur la liste de diffusion de l'association, cocher votre choix :

Liste générale

L'association Valentin n'est pas un service public, c'est pourquoi **adhérer ou donner permet à l'association d'exister, de continuer son œuvre**, et contribue à la reconnaissance des anomalies chromosomiques et de leurs conséquences. Les fonds servent au fonctionnement : courriers, site, téléphone, bulletins et comptes-rendus, organisation de journées, etc...

En adhérant, vous recevez bulletins trimestriels, comptes-rendus et Guide Valentin, participez à coût réduit aux journées associatives, accédez aux listes de diffusion et êtes représentés pour l'anomalie chromosomique qui vous concerne.

En donnant, vous permettez à l'association d'accroître ses moyens pour agir et améliorer le service rendu. Les reçus fiscaux des dons sont édités en fin d'année.

Tout contact téléphonique ou écrit fait l'objet d'un traitement automatisé d'informations. Pour en savoir plus sur la finalité de la collecte de ces données, consultez notre site www.valentin-apac.org/Politique_RGPD.php

Nous sommes déclarés auprès de la CNIL, et en application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 25 mai 2018, vous bénéficiez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande au siège social de l'association, 52 la Butte Églantine 95610 ERAGNY